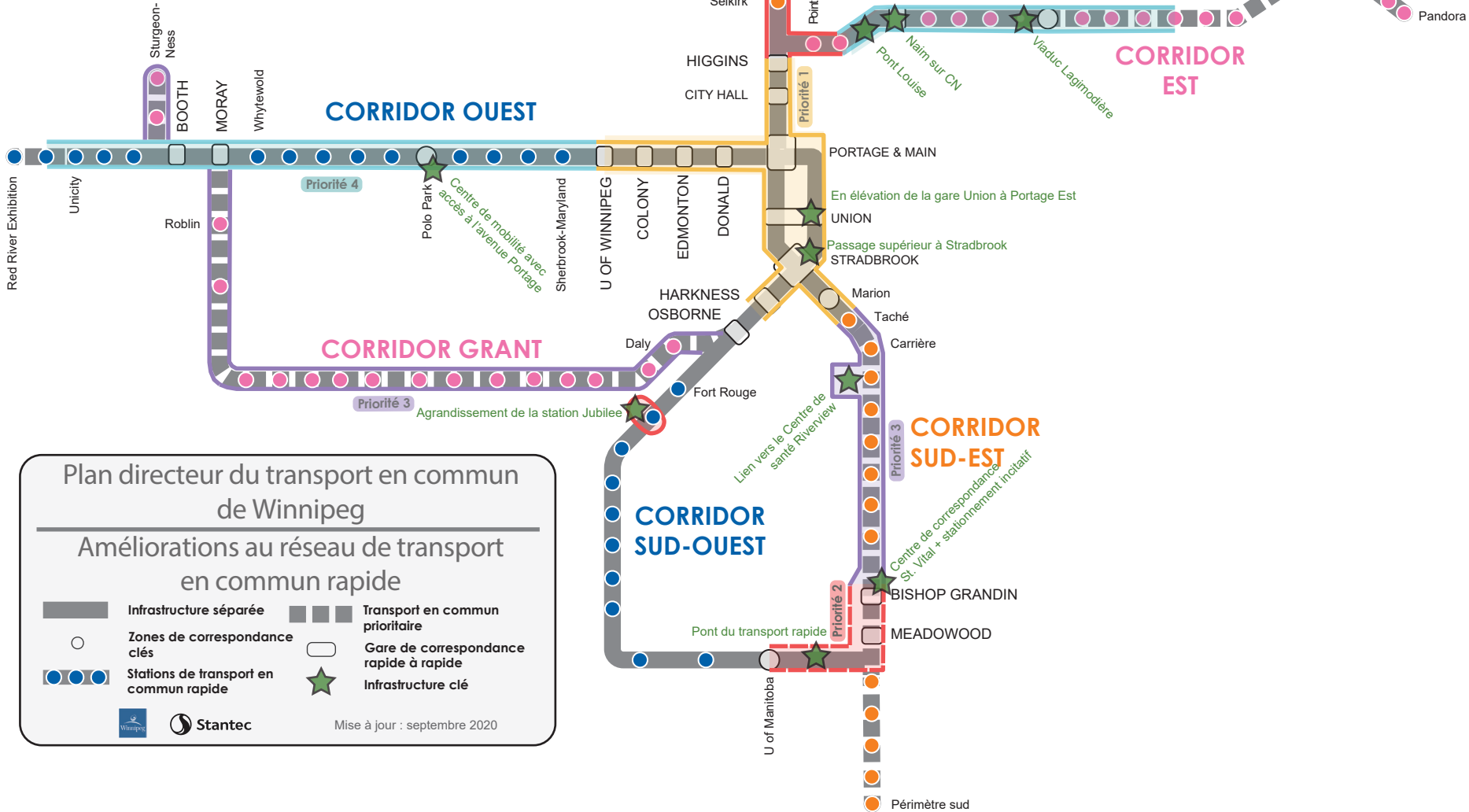


Programmes d'investissement et priorités

Les programmes d'investissement proposés et leur ordre de priorité sont basés sur un certain nombre de facteurs, notamment les coûts de construction et d'exploitation, les avantages pour les passagers, les répercussions des véhicules, la complexité et les facteurs sociaux. Les priorités fournissent une proposition de ligne directrice pour l'investissement, et les programmes peuvent être réalisés en partie ou en totalité selon l'approbation du plan directeur et du financement par le Conseil municipal.

- Priorité 1** Couloirs de transport rapide au centre-ville
- Priorité 2** Couloir de transport rapide nord, prolongement du couloir de transport rapide sud-ouest
- Priorité 3** Corridors prioritaires Grant et sud-est, prolongement du couloir de transport rapide nord
- Priorité 4** Couloirs de transport rapide est et ouest



Mise à jour : septembre 2020